

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 06327 Numéro SIREN : 853 502 540 Nom ou dénomination : 2S Plomberie
--

Ce dépôt a été enregistré le 04/07/2023 sous le numéro de dépôt B2023/016697

(1) Informations telles que figurant au RCS.

Etats financiers au 30/09/2022**Bilan**

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		30/09/2022			30/09/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	2 472	2 458	14	769
	Autres immobilisations corporelles	6 503	1 594	4 909	1 606
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	20		20	20
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL (II)		8 994	4 051	4 943	2 395
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	6 899		6 899	7 766
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	13 848		13 848	1 695
	Autres créances	8 416		8 416	7 024
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	56 986		56 986	57 673
	Charges constatées d'avance	1 250		1 250	110
	TOTAL (III)	87 399		87 399	74 268
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		96 394	4 051	92 342	76 663

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros	01/10/2021 12 30/09/2022 mois		01/10/2020 12 30/09/2021 mois		Variations %
Capital souscrit non appelé					
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	4 943	5,35	2 395	3,12	2 548 106,40
Installations techniques, matériel et outillage	14	0,02	769	1,00	(755) -98,18
Outillage industriel	2 472	2,68	2 472	3,22	
Amort. outillage indus.	(2 458)	-2,66	(1 703)	-2,22	(755) -44,33
Autres immobilisations corporelles	4 909	5,32	1 606	2,09	3 303 205,67
Matériel de transport	5 311	5,75	751	0,98	4 560 607,00
Matériel bureau et info.	1 192	1,29	1 192	1,55	
Amort. matériel transport	(670)	-0,73	(9)	-0,01	(661) N S
Amort. matériel bureau et info	(924)	-1,00	(328)	-0,43	(596) -181,82
Autres participations	20	0,02	20	0,03	
Titres participation	20	0,02	20	0,03	
TOTAL III - Actif Circulant NET	87 399	94,65	74 268	96,88	13 131 17,68
Marchandises	6 899	7,47	7 766	10,13	(867) -11,16
Stock de marchandises	6 899	7,47	7 766	10,13	(867) -11,16
Créances clients et comptes rattachés	13 848	15,00	1 695	2,21	12 153 717,02
Collectif clients débiteurs	6 771	7,33	1 695	2,21	5 076 299,45
Factures a établir	7 078	7,66			7 078
Autres créances	8 416	9,11	7 024	9,16	1 392 19,81
Collectif fournisseurs débiteurs	54	0,06	313	0,41	(259) -82,71
Tva ded / immo			150	0,20	(150) -100,00
Tva deductible abs	3 842	4,16	4 470	5,83	(628) -14,05
Tva ded encaissement	26	0,03			26
Credit de tva	3 176	3,44			3 176
Tva collectee a 20%	217	0,24			217
Rbst credit tva			2 091	2,73	(2 091) -100,00
Produits a recevoir	1 100	1,19			1 100
Disponibilités	56 986	61,71	57 673	75,23	(687) -1,19
Credit agricole	56 986	61,71	57 673	75,23	(687) -1,19
Charges constatées d'avance	1 250	1,35	110	0,14	1 140 N/S
Charges constatee avance	1 250	1,35	110	0,14	1 140 N S
TOTAL DU BILAN ACTIF	92 342	100,00	76 663	100,00	15 680 20,45

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

30/09/2022

30/09/2021

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	2 000	2 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	200	200
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	46 066	23 307
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	18 085	22 760
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	66 352	48 266
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 280	6 782
	Emprunts et dettes financières divers (3)	1 290	4 582
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	7 262	4 543
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 218	6 448
	Dettes fiscales et sociales	5 940	6 042
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	25 991	28 396
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	92 342	76 663
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		18 085,16	22 759,87
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		18 358	22 381
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		807	4 217
(3) Dont emprunts participatifs			

Détail du Passif

Etat exprimé en euros	01/10/2021	12	01/10/2020	12	Variations	%
	30/09/2022	mois	30/09/2021	mois		
TOTAL I - Capitaux propres	66 352	71,85	48 266	62,96	18 085	37,47
Capital Social ou individuel	2 000	2,17	2 000	2,61		
Capital	2 000	2,17	2 000	2,61		
Réserve légale	200	0,22	200	0,26		
Reserve legale	200	0,22	200	0,26		
Autres réserves	46 066	49,89	23 307	30,40	22 760	97,65
Autres reserves	46 066	49,89	23 307	30,40	22 760	97,65
Résultat de l'exercice	18 085	19,58	22 760	29,69	(4 675)	-20,54
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	25 991	28,15	28 396	37,04	(2 406)	-8,47
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 280	2,47	6 782	8,85	(4 502)	-66,38
6k credit agricole	1 472	1,59	2 562	3,34	(1 090)	-42,55
Intérêts c.n.e. 00004137378	1		2		(1)	-43,01
Releve cb	807	0,87	4 217	5,50	(3 410)	-80,87
Emprunts et dettes financières divers	1 290	1,40	4 582	5,98	(3 292)	-71,85
C/crt associe	1 290	1,40	4 582	5,98	(3 292)	-71,85
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	7 262	7,86	4 543	5,93	2 720	59,87
Acomptes clients 10%	4 811	5,21	3 598	4,69	1 213	33,73
Acomptes clients 20%			945	1,23	(945)	-100,00
Acomptes recus ns	2 452	2,65			2 452	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 218	9,98	6 448	8,41	2 770	42,97
Collectif fournisseurs créditeurs	9 218	9,98	5 948	7,76	3 270	54,98
Factures non parvenues			500	0,65	(500)	-100,00
Dettes fiscales et sociales	5 940	6,43	6 042	7,88	(102)	-1,69
Ci btp			179	0,23	(179)	-100,00
Ssi a payer	750	0,81	67	0,09	683	N.S
Organisme scharges a payer	2 619	2,84	1 543	2,01	1 076	69,73
Etat is	407	0,44	3 499	4,56	(3 092)	-88,37
T'va ded encaissement			17	0,02	(17)	-100,00
T'va collectee a 10%	377	0,41	79	0,10	298	375,81
T'va collectee a 20%			51	0,07	(51)	-100,00
T'va sur fae	1 180	1,28			1 180	
Etat charges a payer	608	0,66	607	0,79	1	0,12
TOTAL DUBILAN PASSIF	92 342	100,00	76 663	100,00	15 680	20,45

Etats financiers au 30/09/2022

Compte de Résultat

Attestation de présentation des comptes

Etat exprimé en euros



Expertise comptable

135 route de Genas - 69100 Villeurbanne - 09 81 02 84 05
gaelle@dgconseil.com - www.dgconseil.com

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SARL 2S PLOMBERIE** relatifs à l'exercice du **01/10/2021** au **30/09/2022**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	92 342	euros
Chiffre d'affaires :	161 233	euros
Résultat net comptable :	18 085	euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à VILLEURBANNE
Le 13/12/2022

Pour DG CONSEIL
Gaëlle DELHAYE
Expert-comptable

Signé électroniquement le 13/12/2022 par
Gaëlle Delhaye





Expertise comptable

SARL 2S PLOMBERIE
55 CHEMIN DES HERMIERES
69340 FRANCHEVILLE

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Le gérant
SAMIR DEUKA

certifié conforme
à l'original

10 avr. 2023

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **92 342** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **162 657** euros et un total **charges** de **144 572** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **18 085** euros.

L'exercice considéré débute le **01/10/2021** et finit le **30/09/2022**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les principales durées d'amortissement sont les suivantes :

- Outillage industriel : 2 à 3 ans

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

-

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

-

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2022
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres					
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					

CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels	2 472				2 472
	Instal., agencement, aménagement divers					
	Matériel de transport	751		4 560		5 311
	Matériel de bureau, mobilier	1 192				1 192
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 414		4 560		8 974

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations	20				20
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières					
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	20				20

TOTAL	4 434		4 560			8 994
--------------	--------------	--	--------------	--	--	--------------

--	--	--	--	--	--	--

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 703	755		2 458
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	9	661		670
	Matériel de bureau, mobilier	328	596		924
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 040	2 012		4 051
TOTAL		2 040	2 012		4 051

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2022
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					

Dont dotations
et reprises

- d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/09/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	13 848	13 848	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	7 262	7 262	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	1 154	1 154	
	Charges constatées d'avances	1 250	1 250	
TOTAL DES CREANCES		23 514	23 514	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/09/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	807	807		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	1 473	1 103	370	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	9 218	9 218		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 369	3 369		
	Impôts sur les bénéfices	407	407		
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 557	1 557		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	608	608		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	1 290	1 290		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		18 728	18 358	370	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		1 090			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		1 290			

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/09/2022

Total des Produits à recevoir		8 178
Autres créances clients		7 078
<i>Factures à établir</i>	7 078	
Autres créances		1 100
<i>Produits à recevoir</i>	1 100	

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/09/2022

Total des Charges à payer		3 228
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1
<i>Intérêts c.n.e. 00004137378</i>	<i>1</i>	
Dettes fiscales et sociales		3 227
<i>Organisme scharges a payer</i>	<i>2 619</i>	
<i>Etat charges a payer</i>	<i>608</i>	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/09/2022
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			1 250
Assurances		1 153	
Cotisations		12	
Location LOA		85	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			1 250

--

Etats financiers au 30/09/2022

ETATS FISCAUX



Direction Générale des Finances Publiques

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le 01102021 et clos le 30092022 Régime simplifié d'imposition ☒ Régime réel normal ☐
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe ☐ Si PME innovante ☐ Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) ☐

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration	SIE LYON SUD OUEST 165 RUE GARIBALDI CITE ADMINISTRATIVE D'ETAT BP 3170 69401 LYON CEDEX 03	Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :
A IDENTIFICATION	SARL 2S PLOMBERIE 55 CHEMIN DES HERMIERES	B ACTIVITÉ Activités exercées (souligner l'activité principale) : PLOMBERIE Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐
Identification du destinataire	BATIMENT B 69340 FRANCHEVILLE	
	Insp. IFU N° dossier N° Siret	
	85350254000018	
Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement :		

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	0	Bénéfice imposable au taux de 15 %	21 276	Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B)	
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%						
2 Plus-values	Plus-values à long terme imposables au taux de 15%					
Plus-values à long terme imposables au taux de 19%	Autres plus-values imposables au taux de 19%		Plus-values à long terme imposables au taux de 0%		Plus-values exonérées art. 238 quindecies	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2						
Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐		Jeunes entreprises innovantes ☐		Zones franches urbaines		
Entreprises nouvelles art. 44 septies ☐		Zones franches d'activité art. 44 quaterdecies ☐		Territoire entrepreneur art. 44 octies A ☐		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies ☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies ☐		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies ☐		Autres dispositifs ☐
Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐				Plus-values exonérées relevant du taux à 15%		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif art. 244 quater W ☐						

D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065)

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement	
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS

- 1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI) ☐
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, l'adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2) ☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, l'adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?

OUI

Si oui, indication du logiciel utilisé

ComptabiliteExpert

ECF ☐

Nom et adresse du prestataire

OGA/OMGA ☐Viseur conventionné ☐

Nom, adresse, téléphone :

- Professionnel de l'expertise comptable

I
- Conseil :

- CGA/OMGA ou viseur conventionné :

N° d'agrément

DG CONSEIL

135 ROUTE DE GENAS
69100 VILLEURBANNE

09.81 02 84 05

A Lyon le 13122022

Signature et qualité du déclarant

SEKKAI S.

Gérant

SARL 2S PLOMBERIE
30092022

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts	Payées par la société elle-même	(a)
	Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)		(c)
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus		(e)
		(f)
		(g)
(A préciser par nature sur les lignes e à h)		(h)
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(i)
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)
7. Montant des revenus répartis	total (a à h)	

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

[illegible]

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUITE)
(2022)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SARL 2S PLOMBERIE**
et Date de clôture de l'exercice **30092022**

J | DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K | CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2021, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	

**CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION
MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT)** (voir les explications figurant sur la notice)

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

L | CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Désignation de l'entreprise		SARL 2S PLOMBERIE		55 CHEMIN DES HERMIERES		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		69340 FRANCHEVILLE					
SIRET		8 5 3 5 0 2 5 4 0 0 0 0 1 8					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				30092022		30092021	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028	8 974	030	4 051	4 923	2 375
	Immobilisations financières* (1)	040	20	042		20	20
	Total I (5)	044	8 994	048	4 051	4 943	2 395
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060	6 899	062		6 899
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068	13 848	070		13 848	1 695
		072	8 416	074		8 416	7 024
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	56 986	086		56 986	57 673
	Charges constatées d'avance *	092	1 250	094		1 250	110
	Total II	096	87 399	098		87 399	74 268
	Total général (I + II)	110	96 394	112	4 051	92 342	76 663
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		2 000		2 000	
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		200		200	
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		46 066		23 307	
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136		18 085		22 760	
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142		66 352		48 266	
	Provisions pour risques et charges	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		2 280		6 782	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		7 262		4 543	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		9 218		6 448	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172		7 230		10 624	
	Produits constatés d'avance	174					
	Total III	176		25 991		28 396	
Total général (I + II + III)				180	92 342	76 663	
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	370	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	4 560	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C2022

Formulaire obligatoire (article 302 Sepnes A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : SARL 2S PLOMBERIE		Néant ☐	
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *			
ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	2 472	442		444		446	2 472				
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460	751	462	4 560	464		466	5 311				
	Autres immobilisations corporelles	470	1 192	472		474		476	1 192				
Immobilisations financières		480	20	482		484		486	20				
TOTAL		490	4 434	492	4 560	494		496	8 994				
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial		495		497		498		499					
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	1 703	532	755	534		536	2 458				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550	9	552	661	554		556	670				
	Autres immobilisations corporelles	560	328	562	596	564		566	924				
TOTAL		570	2 040	572	2 012	574		576	4 051				
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 % 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme							
					⑤	19 %	15 % ou 12,80 %	0 %					
						⑥	⑦	⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595					
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SARL 2S PLOMBERIE**Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
	Dotations		Reprises					
Fonds commercial	681		683					
Autres Immob. incorp.	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
Terrains	710		715		2			
Constructions	720		725		3			
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4			
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5			
Matériel de transport	750		755		6			
Autres immobilisations corporelles	760		765		7			
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B			
					780			

II DÉFICITS REPORTABLES			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	982 bis
Déficits imputés			983
Déficits reportables			984
Déficits de l'exercice			860
Total des déficits restant à reporter			870

IV DIVERS			
Primes et cotisations complémentaires facultatives			381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)			325
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			327
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *			380
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS			326
N° du centre de gestion agréé			388
Montant de la TVA collectée			374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

5

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2033-E 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 2S PLOMBERIE		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01102021		et clos le : 30092022	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel *	376		
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	161 233	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105		
TOTAL 1	106	161 233	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	1	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144	1	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	121	84 744	
Variation négative des stocks	145	867	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	11 615	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	152	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	5	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152	97 384	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	63 851
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		117	63 851
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.			
Mono établissement au sens de la CVAE	020	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	161 233	
Effectifs au sens de la CVAE	023		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024	01/10/2021	160 30/09/2022
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	186		

(1) Il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

☒ (1) Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/09/2022

N° SIRET 85350254000018

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL 2S PLOMBERIE

ADRESSE (voie) 55 CHEMIN DES HERMIERES

CODE POSTAL 69340 VILLE FRANCHEVILLE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	2 000

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique SEKKAI Prénom(s) SAMIR
Nom marital % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 2 000
Naissance : Date 23/04/1987 N° département 69 Commune LYON Pays FRANCE
Adresse : N° Voie 53B CHEMIN DES HERMIERES
Code postal 69340 Commune FRANCHEVILLE Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2022

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/0

(1) Néant ☒

EXERCICE CLOS LE 30/09/2022

N° SIRET 85350254000018

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL 2S PLOMBERIE

ADRESSE (voie) 55 CHEMIN DES HERMIERES

CODE POSTAL 69340 VILLE FRANCHEVILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNEE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise SARL 2S PLOMBERIE

du 01/10/2021

Adresse 55 CHEMIN DES HERMIERES

69340 FRANCHEVILLE

au 30/09/2022

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①									
NOM, PRENOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE				
1	SEKKAI SAMIR	GERANT			55 CHEMIN DES HERMIERES	69340	FRANCHEVILLE		
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DEPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8	
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1	19 083			19 083				19 083	
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
**	19 083			19 083				19 083	

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	164
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	2 725
Total	2 889

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice (total col. 9 + total col. 10) ⑩	21 972	- de l'exercice ⑩	21 276
- de l'exercice précédent ⑩	2 992	- de l'exercice précédent ⑩	24 759
Nom et qualité du signataire SEKKAI S. Gérant		A Lyon....., le 13/12/2022 Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche

Taux réduit d'IS

Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SARL 2S PLOMBERIE	85350254000018	4322A
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
55 CHEMIN DES HERMIERES		
69340 FRANCHEVILLE		

I. Résultats de l'exercice		
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058-A, ligne XI ou tableau 2033-B, ligne 352)	21 276
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059-A, total colonne 9 ou tableau 2033-C, ligne 596)	
c	Déficits antérieurs imputés au titre de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XL ou tableau 2033-B, ligne 360)	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WV)	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059-A, ligne 17 ou tableau 2033-C, ligne 593)	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WW et XB)	

II. Bénéfices soumis au taux réduit		
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38 120 € x (Durée de l'exercice en mois / 12)	38 120
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	21 276
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
	Total des lignes h à k à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	21 276

III. Bénéfices soumis au taux normal	
l	Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065

IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 15%	
m	Total des lignes (d-j-k) à reporter cadre C-2 de l'imprimé n°2065

Taux réduit d'IS
(Article 219 - I - f du CGI)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code APE
SARL 2S PLOMBERIE	85350254000018	4322A
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
55 CHEMIN DES HERMIERES 69340 FRANCHEVILLE		

Le soussigné

- Nom et prénom : SEKKAI S.
- Qualité : Gérant

déclare que l'entreprise ci-dessus désignée applique depuis le : 31082019
les dispositions de l'article 219-I-f du Code Général des Impôts, en référence ci-dessus.

L'entreprise entend bénéficier de l'imposition au taux réduit et s'engage en conséquence
à incorporer au capital les bénéfices en cause dans les conditions prévues au f du I de l'article 219.

Fait à : lyon
Le : 13122022

Signature du déclarant

EURL 2S PLOMBERIE

Société à responsabilité limitée

Au capital de 2000 euros

Siège social : 53 chemin des hermières 69340 FRANCHEVILLE

Registre du commerce et des sociétés de LYON

Décision de l'associé unique gérant du 01 Février 2023

Le 01 Février 2023

A, FRANCHEVILLE

Le soussigné SAMIR SEKKAI associé unique et gérant de la société 2S PLOMBERIE a établi et arrêté les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2022- et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

Il a pris les décisions suivantes

PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2022, qui se traduisent par un bénéfice de 18085 euros.

Il approuve les opérations traduites dans ces comptes.

DEUXIEME DECISION :

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice qui s'élève à 18085 euros de la manière suivante :

- Le solde en autres réserves

À Francheville
Le 01 février 2023



Samir SEKKAI
Gérant 2S Plomberie